

LES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE VIEILLISSEMENT ET LES ÂGES

En convoquant les états généraux sur le vieillissement et les âges, c'est en vertu du droit d'aïnesse, que les aînés d'Espaces 50+ veulent engager toutes les couches d'âges et de milieux de notre société dans le processus d'une active participation. Ce n'est pas un train qui passe et qu'on regarde aller mais c'est un train dans lequel nous prenons notre place pour dire au monde qui nous sommes, qui sont les autres et que pouvons-nous faire ensemble.

Espaces 50+ entend reprendre en mains ce vaste projet qui doit être apolitique et accessible au plus grand nombre. Espaces 50+ est à l'origine du projet et doit poursuivre les démarches nécessaires à sa réalisation. Il est évident que toutes les instances gouvernementales pourront être de la partie selon le plan qui sera proposé en temps et lieux.

Présentement le Ministère des aînés poursuit une tournée de consultation auprès des aînés dans tout le Québec. Selon la Ministre madame Marguerite Blais la consultation constitue en soi des états généraux sur le vieillissement et les âges, ce qui prouve qu'on n'a pas saisi le sens des états généraux qui sont plus qu'une simple consultation limitée à un seul groupe de citoyens.

Les états généraux sont l'occasion pour toutes les classes et tous les groupements de débattre en profondeur d'un sujet : voilà le sens des états généraux qu'Espaces 50+ veut proposer à tous nos concitoyens qui sont tous touchés par le vieillissement et les façons de l'aborder.

Gilles Tittley
8 novembre 2007